

Réunion du Conseil Consultatif Anglican, Auckland, octobre 2012

Résolution 15.35: Paix dans les Pays Africains

Le Conseil Consultatif Anglican:

1. exprime ses préoccupations, sa compassion et ses prières pour les régions africaines affectées par les conflits armés, y compris le Soudan; la Région des Grands Lacs, en particulier la partie orientale de la République Démocratique du Congo; le Nigeria, la Somalie et le Mali;
2. rendant grâce à Dieu, exprime son appréciation pour la paix croissante entre le Soudan et le Soudan du Sud, et les encourage à résoudre de manière pacifique toutes questions en suspens;
3. exprime son empathie pour les pays d'Afrique sortant de conflits violents, à savoir la Côte d'Ivoire, la Tunisie, l'Égypte et la Libye;
4. condamne fermement tous les responsables des atteintes aux droits de l'homme, y compris le droit à la liberté religieuse, les exhorte à mettre immédiatement un terme à ces atteintes, et demande aux autorités compétentes de les traduire en justice.
5. invite la prière pour toutes les victimes de ces atrocités, et exhorte les peuples et les gouvernements concernés par ces situations à collaborer pour une paix stable, l'harmonie et le développement durable de leurs nations;
6. exhorte les gouvernements concernés, les organisations des Nations Unies et non-gouvernementales à protéger les victimes et à leur offrir le soutien nécessaire ;
7. soutient toutes les initiatives entreprises pour la restauration de la paix et pour l'amélioration des conditions de vie de tous les peuples affectés;
8. demande à tous les gouvernements tenant des élections nationales de veiller à ce que celles-ci soient libres, justes et pacifiques; et
9. soutient les processus de réconciliation dans les pays africains.